

1986 – 2006 : 20 années de travail

**Des centaines de dossiers, des dizaines de milliers de mesures et d'analyses.
Des échecs... mais aussi d'importantes victoires !**

I. TCHERNOBYL EN FRANCE

20 ans de recherches et d'efforts pour faire reconnaître et sanctionner les fautes commises par l'État français dans la gestion des retombées de TCHERNOBYL.

➤ Grâce à son laboratoire d'analyses, la CRIIRAD a :

1. établi dès 1986 des **cartes de corrélation entre la contamination du sol et celle de bio-indicateurs** (comme le foin et le thym) ce qui permettait d'identifier les zones les plus touchées par les retombées radioactives ;
2. dressé en 1987 une **carte de France de la pluviosité** au début mai 86 permettant en liaison avec les trajectoires des panaches radioactifs de localiser l'ensemble des zones à risque ;
3. élaboré dès 1987 un **protocole de carottage** pour l'évaluation de la contamination des sols (en partenariat avec l'IPN de Lyon) permettant de déterminer l'importance de la contamination imputable à Tchernobyl et celle résultant des essais nucléaires militaires et de connaître leur répartition en profondeur. Au total, près de **160 sites** ont été contrôlés permettant de déterminer les ordres de grandeur des dépôts de Tchernobyl et de prouver le caractère aberrant des cartes officielles de mai 1986 et le manque total de représentativité de la carte officielle remaniée de juin-juillet 86.
4. constitué une base de données sur la contamination des différentes espèces de **champignons** et alerté les particuliers sur les zones et les espèces à risque ;
5. réalisé, pour le **Conseil régional d'Alsace**, deux études sans équivalent en France, de l'état radiologique des sols : la première en 1989-1990, basée sur l'évaluation de 66 communes ; la seconde, effectuée en 1998-1999, basée sur le suivi de 32 des sites précédemment contrôlés ;
6. conduit dans les années 1996-1999, en partenariat avec André Paris et Thierry Constantin-Blanc, des recherches sur la **spécificité de la contamination en altitude**, notamment sur l'arc alpin (massif du Mercantour et des Ecrins), études poursuivies ensuite sur le Vercors, les Vosges, le Jura et la Montagne Noire.

➤ Grâce à ses adhérents qui ont financé ses recherches et garanti son indépendance, la CRIIRAD a pu :

1. rechercher et recenser les informations, communiqués et rapports d'études diffusés pendant et après la période de crise et procéder à leur **analyse critique** (rapports officiels sur les retombées de Tchernobyl en France publiés de 1986 à 2006 en particulier par le SCPRI, l'OPRI, l'IPSN, l'IRSN et la Commission européenne) ;
2. rédiger des rapports d'études, des articles, des communiqués de presse, des dossiers ainsi qu'un **atlas de la contamination des sols** (publié en 2002, en collaboration avec André Paris aux éditions Yves Michel) et organiser plusieurs centaines de réunions publiques et de débats sur le sujet afin de diffuser le plus largement possible le résultat de ses recherches, bien au-delà de ses seuls adhérents ;
3. contraindre les ministères et les services officiels à mettre fin à la censure et à réinsérer les cartes mensongères de mai 1986 dans la chronologie officielle de la gestion de Tchernobyl.
4. **interpeller tous les gouvernements** qui se sont succédé afin qu'ils reconnaissent les dysfonctionnements de mai 1986, la sous-évaluation de la contamination, la violation des règlements qui devaient permettre de limiter l'ingestion d'aliments contaminés et l'absence de protection des groupes critiques, en particulier des enfants et des femmes enceintes.
5. rédiger des plaintes argumentées et **saisir les différentes instances** judiciaires afin que les fautes soient reconnues et les responsables sanctionnés : **en 1989**, saisine du tribunal administratif de Bastia ; **en 1994**, saisine de la cour d'appel de Lyon ; **en 2001**, en partenariat avec l'Association Française des Malades de la Thyroïde, dépôt d'une plainte contre X entre les mains du doyen des juges d'instruction du TGI de Paris.